



LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL,
ENVIRONNEMENTAL, DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION DE MARTINIQUE



AVIS SUR

LE PREMIER SCHEMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ECOLOGIQUEMENT RESPONSABLES (SPASER) DE LA CTM (2025-2030)

Adopté à l'unanimité des membres présents en séance
plénière du CÉSECÉM du 15 décembre 2025.



Flashez le QR code pour rejoindre la chaîne WhatsApp du CÉSECÉM



Vu les articles L.7211-1 et suivants du Code général des Collectivités territoriales, relatifs à la Collectivité Territoriale de Martinique,

Vu les articles L7226-1 et suivants du Code général des Collectivités territoriales, relatifs aux compétences du Conseil Economique, Social et Environnemental de la culture et de l'éducation de Martinique

Vu la lettre de saisine de Monsieur le Président de l'assemblée de Martinique en date du 1er décembre 2025, sollicitant un avis sur le premier schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) de la Collectivité Territoriale de Martinique (2025-2030),

Dans le cadre de la saisine obligatoire relative aux documents budgétaires de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), le CÉSECÉM, troisième organe de la collectivité territoriale, est appelé à se prononcer sur le document transmis.

Le SPASER 2025-2030 s'inscrit dans un cadre législatif et réglementaire précis. Il constitue une obligation pour la collectivité.

Il s'agira pour la CTM d'utiliser la commande publique comme un outil pour favoriser la transition écologique et sociale, accompagner et stimuler les acteurs économiques locaux en encourageant un développement durable.

En effet, à compter du 21 août 2026, les acheteurs publics devront retenir au moins un critère d'attribution prenant en compte les caractéristiques environnementales de l'offre (le critère unique du prix sera remplacé par l'analyse du coût global).

Les acheteurs devront aussi prendre en compte les objectifs de développement durable dans les spécifications techniques dès la définition du besoin.

Enfin, les acheteurs devront inclure des conditions d'exécution prenant en compte des considérations relatives au domaine social ou à l'emploi.

Le SPASER 2025-2030 fixe les orientations stratégiques de la commande publique autour de 10 thématiques :

- Pratiques achats
- Alimentation
- Informatique
- Infrastructures/routes
- Travaux/bâtiments
- Fournitures et services courants
- Nettoyage/blanchisserie
- Reprographie
- Formation/prestations intellectuelles
- Transports/mobilités

Ces thématiques représentent la majorité des achats effectués par la CTM. Elles ont fait l'objet d'un diagnostic spécifique (forces, faiblesses, opportunités) et d'orientations adaptées. S'agissant des autres thématiques, une fiche achats globale a été réalisée.

La collectivité s'est faite accompagnée par un cabinet pour la réalisation du SPASER. La méthodologie retenue vise à :

- Faire évoluer la collectivité et les partenaires vers une culture commune d'achats responsables.
- Améliorer la performance de la commande publique
- Optimiser les coûts
- Soutenir l'économie locale

Elle repose sur une co-construction associant 20 directions de la collectivité ainsi que des partenaires externes (représentants de TPE/PME locales, structures de l'ESS, associations).

La gouvernance du SPASER sera assurée par deux instances internes : le comité des achats et le réseau interne des acheteurs publics. L'objectif étant

de suivre et de rationaliser les achats récurrents tout en les faisant concorder avec les capacités financières de la collectivité et le budget.

Tous les 2 ans, la CTM s'engage à publier des indicateurs de suivi et d'évaluation des performances, à ajuster les pratiques, à veiller à la transparence et à l'exemplarité de la démarche.

AVIS

En conclusion, le CÉSECÉM considère que le SPASER 2025-2030 représente un document qui pose des bases pour une commande publique responsable. Sa mise en œuvre effective dépendra de la capacité de la collectivité à mobiliser les moyens nécessaires, à accompagner le changement culturel au sein des services et à fédérer durablement l'ensemble des acteurs économiques du territoire. Le CÉSECÉM émet un avis favorable tout en ayant une vigilance particulière sur les moyens de mise en œuvre et d'accompagnement des opérateurs économiques locaux.



CÉSECÉM



LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL,
ENVIRONNEMENTAL, DE LA CULTURE
ET DE L'ÉDUCATION DE MARTINIQUE

www.cesecem.mq

